

Secours sur les pistes du Tyrol Informations pour le BLESSÉ



Langue: Français

Les services de secours vous emmènent maintenant consulter un médecin local. Ce médecin décidera du traitement approprié. Il vous expliquera comment il faudra procéder.

Les services de secours vous emmènent maintenant directement à l'hôpital le plus proche. Vous y serez examiné(e) et on y déterminera la suite à donner.

En raison de la nature de votre blessure, il est nécessaire de faire appel à un hélicoptère d'ambulance. Vous serez pris(e) en charge par le médecin urgentiste et ensuite emmené(e) en hélicoptère vers l'hôpital le plus proche. Votre blessure doit être soignée par un médecin. Les services de secours seront nécessaires pour vous transporter chez le médecin. Si toutefois vous souhaitez aller voir un médecin par vos propres moyens, vous devez signer une décharge (au verso).

Votre blessure doit être soignée par un médecin. Si toutefois vous ne souhaitez pas de traitement, vous devez signer une décharge (au verso).

Si vous refusez de recevoir des soins ou d'être transporté(e) par les services de secours, vous devez signer une décharge (au verso).

Nous avons besoin de vos coordonnées personnelles pour notre protocole d'intervention. Merci de bien vouloir remplir les données demandées dans le protocole que nous vous remettons.

Frais de l'intervention

Les frais pour l'intervention des services de secours s'élèvent à

Euros :

Le paiement est exigible immédiatement. Vous pouvez payer en espèces ou par carte de crédit ou carte EC. Vous recevrez alors une confirmation de paiement que vous pourrez transmettre à votre assurance afin d'être remboursé(e). Si vous ne pouvez pas payer sur place, la facture sera envoyée à votre domicile.

Secours sur les pistes du Tyrol Informations pour les PROCHEs



Langue : Français

Le blessé est emmené par les services de secours consulter un médecin local. Ce médecin décidera du traitement approprié. Il vous expliquera comment il faudra procéder.

Le blessé est emmené directement à l'hôpital le plus proche par les services de secours. Le blessé y sera examiné et on y déterminera la suite à donner.

En raison de la nature de la blessure, il est nécessaire de faire appel à un hélicoptère d'ambulance. Le blessé sera pris en charge par le médecin urgentiste et ensuite emmené en hélicoptère vers l'hôpital le plus proche.

La blessure doit être soignée par un médecin. Les services de secours seront nécessaires pour transporter le blessé chez le médecin. Si toutefois le blessé souhaite aller voir un médecin par ses propres moyens, lui ou un membre de sa famille devra signer une décharge (au verso).

La blessure doit être soignée par un médecin. Si toutefois le blessé ne souhaite pas de traitement, lui ou un membre de sa famille devra signer une décharge (au verso).

Si le blessé refuse de recevoir des soins ou d'être transporté par les services de secours, lui ou un membre de sa famille devra signer une décharge (au verso).

Nous avons besoin des coordonnées du blessé pour notre protocole d'intervention. Merci de bien vouloir remplir les données demandées dans le protocole que nous vous remettons.

Frais de l'intervention

Les frais de l'intervention des services de secours s'élèvent à

Euros :

Le paiement est exigible immédiatement. Vous pouvez payer en espèces ou par carte de crédit ou carte EC. Vous recevrez alors une confirmation de paiement que vous pourrez transmettre à votre assurance afin d'être remboursé(e). Si vous ne pouvez pas payer sur place, la facture sera envoyée à votre domicile..